

# Accompagnement d'agriculteurs du sud des Deux-Sèvres qui font évoluer leur système pour l'adapter à la sécheresse et maintenir les prairies

Myriam Laurent<sup>1</sup>, Nicole Bossis<sup>2</sup>, Anne-Laure Gomas<sup>3</sup>, Gilles Lemaire<sup>4</sup>, Benoît Rubin<sup>5</sup>

1 : INRA, Unité Expérimentale Fourrages et Environnement, Les Verrines, F-86600 Lusignan ; myriam.laurent@lusignan.inra.fr

2 : Institut de l'Élevage, BP 50002, F-86550 Mignaloux Beauvoir

3 : Chambre Agriculture des Deux-Sèvres, BP 80004, F-79231 Prahecq cedex

4 : INRA, Unité d'Ecophysiologie des Plantes Fourragères, F-86600 Lusignan

5 : Institut de l'Élevage, Ferme expérimentale de Derval, F-44590 Derval

## 1. Une thématique "prairie" dans un contexte marqué par la sécheresse

Dans le cadre du programme ADD PRAITERRE (**PRA**iries, **TER**ritoire, **R**essources et **E**nvironnement), un réseau d'exploitations a été constitué avec pour objectif l'analyse de l'acceptabilité de pratiques innovantes et leur accompagnement. Il regroupe 24 exploitations agricoles (20 éleveurs et 4 céréaliers producteurs de fourrages) qui acceptent de faire évoluer leur exploitation dans le sens d'une plus grande durabilité et en cohérence avec le programme PRAITERRE.

Ainsi, il s'agit de développer des **systèmes économes en eau et en énergie**, permettant **de maintenir, voire de développer, les surfaces en prairies** dans un territoire où les productions céréalières se développent au détriment de l'élevage (LEMAIRE, 2007). Ce programme démarrant en 2006 dans le sud des Deux-Sèvres, les thématiques retenues ont fortement été influencées par **la conjoncture : la mise en place de la réforme de la PAC (avec le découplage des aides) et 4 années successives marquées par la sécheresse**. En effet, à Niort où le cumul annuel de pluies est en moyenne de 858 mm sur les 40 dernières années, les années 2003 à 2005 sont les moins arrosées avec 416 à 687 mm ! En 2006, les 1 018 mm masquent une très mauvaise répartition des pluies qui a engendré des restrictions d'irrigation et une réduction des rendements.

## 2. Un réseau d'exploitations diversifiées avec des problématiques différentes

Avec la volonté de travailler avec un petit groupe **d'agriculteurs motivés** pour envisager des évolutions de système de production, il était illusoire de rechercher une « représentativité » du réseau par rapport à l'ensemble des 500 exploitations de la zone qui couvre 34 communes et près de 40 000 ha. Nous avons choisi de retenir **les 4 systèmes de production qui représentaient un enjeu dans notre problématique** en étant suffisamment présents dans la zone et concernés par le maintien ou le retour des prairies sur le territoire.

– En bovin lait, rester autonome en fourrages et réduire le travail dans des GAEC

Les exploitations avec une production laitière bovine associée aux grandes cultures sont nombreuses et dynamiques. Dans le réseau, les 8 exploitations en bovins lait ont des structures assez typiques des systèmes qui se développent : GAEC à 2-3 UTH, de 250 à 550.000 l de quota et de 105 à 185 ha de SAU. Les exploitations suivies sont en général en régime de croisière, mais souvent avec la perspective d'un départ d'associé qui rend central le souci de réduire le travail.

**La part de la SFP est toujours inférieure à 60% de la SAU** ce qui permet de la souplesse dans l'évolution des systèmes, notamment dans la recherche d'autonomie fourragère, objectif prioritaire pour la plupart de ces éleveurs. Dans toutes ces exploitations, le système fourrager comporte **une part assez importante de maïs ensilage**, ce maïs étant produit sur des surfaces irriguées (5 cas) et/ou sur des « terres de bas » ayant de meilleures réserves hydriques (5 cas). **Mais les prairies (temporaires ou permanentes) sont tout de même plus présentes (45 à 70% de la SFP en herbe) dans ces 8 exploitations que dans le reste de la zone**. Dans le secteur, le pâturage a fortement régressé, voire disparu, comme dans une des 8 exploitations dont le parcellaire est très dispersé. En général, subsiste le pâturage pour les génisses maïs, dans 4 cas, les vaches laitières ont toujours pâturé ou ont recommencé ces dernières années, avec l'objectif d'augmenter le pâturage.

Assez fréquent jusqu'en 2004 (6 cas), **le ray-grass d'Italie dérobé a été supprimé**, qu'il soit positionné avant un tournesol en sec ou avant un maïs en irrigué. Nous manquons encore de recul pour expliquer les raisons de ce choix, très général et soudain en 2006 (sécheresse ou mise en place du découplage ?) et surtout pour mesurer dans quelle proportion cela va se traduire par une augmentation durable des prairies temporaires. Par ailleurs, **un fourrage nouveau s'est développé : l'ensilage de céréales immatures**, cultivées pures ou en association avec des protéagineux, récoltées à un stade allant de l'épiaison au stade pâteux des céréales. En faisant du stock fourrager grâce à une culture d'automne, on évite les sécheresses et on contourne les interdictions d'irriguer.

Une orientation très différente, pas attendue dans PRAITERRE mais présente dans le secteur, a été prise par 2 éleveurs : le **passage à une ration sèche**. L'objectif est de **supprimer le maïs ensilage irrigué pour réduire les risques liés aux sécheresses et aux interdictions d'irrigation**, mais aussi de réduire le travail et de maintenir un niveau élevé de production par vache. Dans ces 2 cas, même si les vaches laitières ne pâturent pas, la part des prairies pourrait se maintenir selon la part de foin incorporé dans la ration en plus de la paille.

- En caprins, avoir des rations plus fourragères, plus économes et plus « locales »

Dans la zone, la **production de lait de chèvre est importante et concerne des exploitations caprines assez diversifiées**, allant de spécialisées « caprin », aux surfaces très limitées et parfois intégrant la production fromagère, jusqu'à des structures où la production de lait chèvre est associée à des cultures de vente. Dans les 4 exploitations du réseau ayant le plus de surface (de 65 à 110 ha), les **surfaces fourragères ne couvrent que 20 à 45% de la SAU et le projet est souvent d'améliorer l'autonomie en augmentant la SFP**, en général **avec plus de luzerne**, principal fourrage pour les caprins. Seules 2 de ces exploitations ont du maïs ensilage dans la ration, maïs produit sur des « terres de bas » mais dont le potentiel a été limité ces dernières années. L'un de ces éleveurs va remplacer l'ensilage de maïs par celui de céréales immatures.

Dans 2 exploitations, **les surfaces sont très limitantes** (environ 40 ha) **au regard de troupeaux assez importants** (plus de 300 chèvres). Les marges de manœuvre sont limitées soit par la surface, soit par le travail pour augmenter les surfaces en foin (luzerne et graminées). Les sécheresses récentes ont obligé à plus recourir à la luzerne déshydratée dont le coût risque d'augmenter avec celui de l'énergie. Pour eux, l'objectif est d'améliorer les **rendements** (espèces prairiales, conduite de la luzerne) et/ou **d'acheter du foin de luzerne**.

Dans les 2 dernières exploitations, les **surfaces sont très réduites** au regard du nombre de chèvres (15 à 20 chèvres/ha SFP). L'autonomie alimentaire du troupeau est impossible et la luzerne déshydratée couvre une part élevée de la ration. Ces **exploitations fromagères fermières** ont comme projet d'adhérer à l'AOC « Mothais sur feuille » dont le futur cahier des charges devrait imposer une part de fourrages produits localement. Ces éleveurs envisagent **l'achat de foin de luzerne** auprès de voisins, éleveurs ou céréaliers.

- Des élevages bovins viande, peu nombreux, valorisent les « terres de bas »

L'élevage « bovins viande » est peu présent dans la zone mais il est le plus utilisateur d'herbe. Les éleveurs intéressés sont **le plus souvent naisseurs** (3 cas) ou sinon naisseur-engraisseur (1 cas). Ces élevages sont localisés près des « terres de bas » et **valorisent des prairies assez humides** avec une part d'herbe dans la SFP importante (85 à 100%). Même s'ils produisent tous du maïs dans les « terres de bas », **seulement 2 d'entre eux utilisent de l'ensilage de maïs** et tous en réduisent la surface. Celui qui introduit du maïs ensilage dans la ration des vaches a introduit en partie **l'ensilage de céréales immatures**. Celui qui utilise l'ensilage de maïs pour l'engraissement envisage le **passage à la ration sèche**. Ces exploitations ont une forte part de cultures de vente (60 à 80% de la SAU) avec des questions proches de celles des céréaliers.

- Des exploitations céréalières avec fourrages envisagent d'avoir plus de prairies

Les exploitations céréalières sont dominantes dans la zone mais seulement 4 ont été retenues dans le réseau car il s'agit de suivre des exploitations spécialisées en grande culture étant aussi productrices de fourrages et pour lesquelles cette activité représente un enjeu économique suffisant. **Les 3 exploitations en système sec produisent déjà des fourrages et ont un débouché** : foin de luzerne pour des élevages caprins ou foin de fétuque pour un centre équestre. Les sécheresses ont limité le rendement des luzernes mais accroissent les besoins en foin, surtout des éleveurs caprins. Ces céréaliers ont déjà ou envisagent **d'augmenter leur surface en prairie**, entre autres pour **rompre les successions de culture**. En effet, suite aux sécheresses, ils ont plus de cultures d'hiver (céréales et colza) et moins de cultures d'été (tournesol, maïs). Chez le céréalier irrigant du réseau, la luzerne a été introduite soit pour faire de la semence en sec, soit pour remplacer en partie le maïs irrigué qui a disparu de l'exploitation.

### 3. Un accompagnement dans ces évolutions récentes et des innovations à suivre

Du fait de la sécheresse, les systèmes fourragers ont été déstabilisés et les adaptations et innovations ont démarré avant PRAITERRE (HAVET *et al.*, dans cet ouvrage ; LELAURE, 2006). Ainsi, le suivi de ce réseau vise à accompagner ces agriculteurs dans l'évolution (démarrée ou envisagée) de leur système d'exploitation, de leur proposer d'autres innovations (expérimentations en station) et d'étudier comment ces évolutions et innovations confortent ou non la durabilité de leur exploitation (modélisation).

#### Références bibliographiques

- LELAURE B. (2006) : " Place et avenir des prairies dans les exploitations agricoles d'un territoire de polyculture-élevage en mutation - Le cas de la Plaine Sud-est de Niort", Mémoire de fin d'études ENSA Montpellier 36 p. + annexes
- LEMAIRE G. (2007) : "Interactions entre systèmes fourragers et systèmes de grandes cultures à l'échelle d'un territoire. Intérêts pour l'environnement", *A paraître dans la revue Fourrages*